



## Durée de la formation ?

½ journée – soit 3h30

## À qui s'adresse cette formation ?

Aux dirigeants mutualistes et responsables métiers souhaitant développer leur connaissance de l'environnement juridique des mutuelles et connaître ses dernières évolutions.

## Pour obtenir quoi ?

Disposer d'une vue d'ensemble sur le droit qui régit l'univers mutualiste, afin de mieux en maîtriser les contraintes réglementaires.

## Quels objectifs pédagogiques ?

**Identifier** les éléments clés du droit de la mutualité et les spécificités mutualistes.

**Être à jour** de l'actualité législative et réglementaire du droit de la mutualité.

**Appréhender** l'activité des mutuelles et leurs interactions avec les autres organismes mutualistes.

**Maîtriser** les principales règles de gouvernance des mutuelles.

## Quelles méthodes mobilisées ?

Par une explication juridique et pratique : exposé des problématiques, extraits des textes (ordonnance et décret), exemples, partages avec les participants de leurs questions concrètes et de leurs retours d'expérience.

## Quels sont les prérequis ?

Aucun.

## Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

## Qu'allez-vous apprendre ?

### Rappels historiques

- Origines des mutuelles
- Distinction avec les organismes d'assurance non mutualistes

### Présentation du code de la mutualité et ses évolutions

- Le Code de la mutualité
- Les évolutions réglementaires
  - ✓ Focus sur la réforme du code de la mutualité de 2017
  - ✓ Focus sur les apports de la loi PACTE de 2019
  - ✓ Focus sur la loi Rist de 2021

### Fonctionnement des organismes mutualistes

- Les différentes formes de mutuelles
- Les relations entre les différentes mutuelles
- Les unions mutualistes

### Gouvernance et restructuration des mutuelles

- Principales règles de gouvernance
  - ✓ Les membres
  - ✓ L'assemblée générale
  - ✓ Le conseil d'administration
- Possibilités pour restructurer les mutuelles

## Qui anime cette formation ?

### Adrien LE MAUVIEL,

Avocat au Barreau de Paris, ayant notamment exercé les fonctions de responsable juridique et conformité au sein d'un groupe de mutuelles, titulaire d'une Maîtrise en Droit privé de l'Université Paris XII et d'un Master en Protection Sociale Complémentaire de l'Université Paris I. Il intervient en droit de la mutualité, tant sur les aspects de gouvernance que sur les activités des différents organismes mutualistes, ainsi qu'en protection sociale complémentaire (santé et prévoyance).



## La formation en pratique...

### Quand et où ?

**15 décembre 2022**

14 h 00 - 17 h 30  
Caritat, Paris 8°

### Combien ça coûte ?

500 € HT + TVA 20%, soit 600 € TTC.

Les frais de participation couvrent la demi-journée de formation, la documentation complète et la pause café.

## Qu'en disent les stagiaires ?

Cette formation est une nouveauté du catalogue Caritat.

Cette formation est proposée en partenariat avec

